

Allongement de la bretelle de Menton Nouvelle étape de la phase 1 de ce chantier d'envergure semaine prochaine



VINCI Autoroutes réalise actuellement des travaux pour améliorer l'insertion sur l'autoroute A8 en direction de Nice par la bretelle de l'échangeur de Menton (n°59). Ces travaux nécessitent de déplacer la route départementale qui longe la bretelle d'entrée de l'échangeur de Menton, de repositionner cette bretelle d'insertion à l'autoroute A8 en direction de Nice et d'élargir le viaduc de Cabrolles pour accueillir une nouvelle voie. Les opérations engagées en novembre 2022 se déroulent en 3 phases et ce jusqu'au printemps 2024. La semaine prochaine, les équipes poursuivront la 1^{ère} phase du chantier. La RD22 ayant été décalée, les conducteurs vont désormais être invités à l'emprunter côté nord pendant que les travaux continueront au sud. Dans le même temps, une nouvelle zone de chantier au niveau de la bretelle va être mise en place pour permettre les travaux préparatoires de la phase 2. Ces opérations vont entraîner des modifications de circulation sur la Route Départementale 22 et au niveau de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Menton. Pour limiter la gêne au trafic, les opérations auront lieu de nuit, entre 20h et 6h. VINCI Autoroutes met tout en œuvre pour que ce chantier se déroule dans les meilleures conditions.

Un chantier d'envergure dans une zone contrainte

La zone géographique de ce secteur est contrainte. Lors de la 1^{ère} phase du chantier, les équipes ont rogné la colline, puis réalisé un mur de soutènement et ensuite déplacé la RD22. Le déplacement de cette route était nécessaire pour repositionner la bretelle d'entrée (phase 2).

Rappel : un chantier qui se déroule en 3 phases jusqu'au printemps 2024

Le chantier d'amélioration de la bretelle d'entrée en direction de Nice consiste à normaliser la longueur de la voie d'insertion sur l'autoroute A8.

Cette intervention nécessite de :

- déplacer la RD22 (phase 1),
- repositionner la bretelle d'insertion de la bretelle d'entrée de l'échangeur de Menton (n°59) en direction de Nice (phase 2)
- et d'élargir le viaduc de Cabrolles (phase 3).



Zoom sur la 1^{ère} phase du chantier en cours : le déplacement de la RD22

Après une phase de préparation et de mise en place du chantier de mi-novembre 2022 à fin février 2023 (2,5 mois), les équipes de VINCI Autoroutes réalisent depuis mars 2023 la 1^{ère} phase du chantier. Cette 1^{ère} phase de chantier, qui consiste à déplacer la RD22, se déroule jusqu'à mi-octobre 2023 avec une équipe de 10 personnes. La circulation sur la route départementale n'a pas été coupée pendant la durée des travaux, un alternat a été mis en place depuis le début du chantier.



Vos modifications de circulation de la semaine prochaine

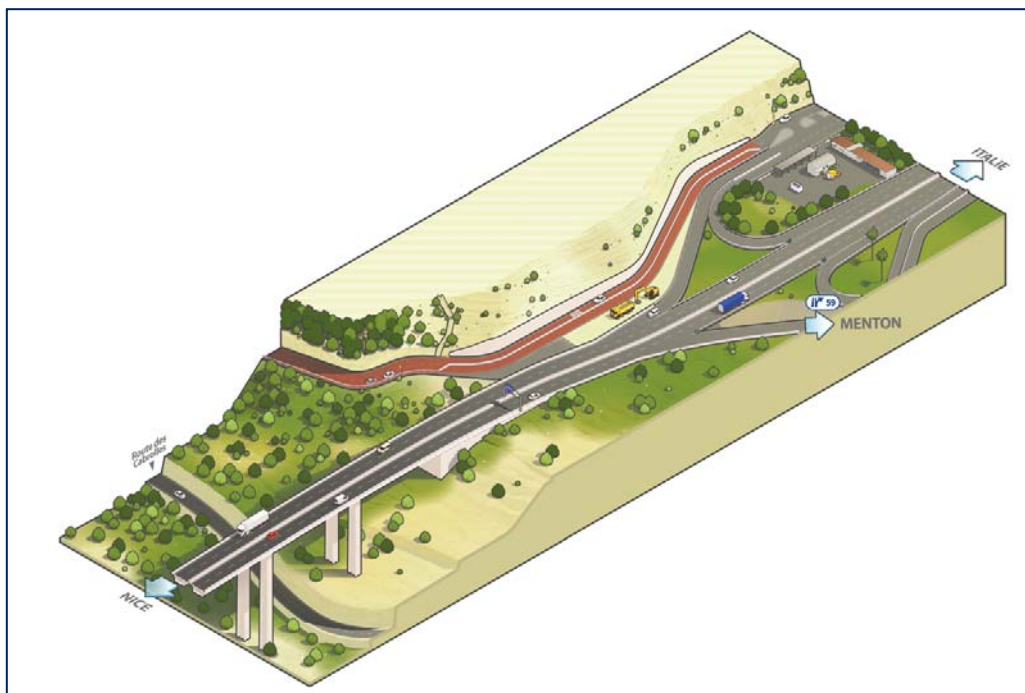
La semaine prochaine marque une nouvelle étape du chantier avec le déplacement de la zone de travaux.

Modification de la circulation au niveau de la RD22

A partir du 1^{er} septembre, la circulation sur la RD22 basculera sur la voie située au nord, sous alternat. Afin de garantir la sécurité des équipes et des usagers, ce changement d'étape nécessitera la fermeture ponctuelle de la RD22, les nuits des 29, 30 et 31 août.

La semaine prochaine, des modifications de circulation auront lieu de nuit pour limiter la gêne au trafic :

- **Pendant 3 nuits, de 20h à 6h, du mardi 29 au vendredi 1^{er} septembre : fermeture de la RD22 dans les deux sens de circulation**
Les conducteurs souhaitant se rendre à St Agnès pourront emprunter la D2566, puis la RD6007 et la D22. Les conducteurs souhaitant se rendre à Menton depuis St Agnès pourront emprunter la D22, puis la RD6007 et RD2566.



Modification de la circulation au niveau de l'échangeur de Menton (n°59)

La semaine prochaine marque également le lancement de la deuxième phase du chantier. Cette phase s'achèvera en même temps que la phase 1, mi-octobre. Ces travaux vont nécessiter la fermeture ponctuelle et de nuit des bretelles de l'échangeur de Menton (n°59).

La semaine prochaine, des modifications de circulation auront lieu de nuit, pour limiter la gêne au trafic :

- **La nuit du mardi 29 au mercredi 30 août, de 21h à 5h : fermeture des bretelles d'entrée et de sortie de l'échangeur de Menton (n°59)**
Les conducteurs pourront emprunter la bretelle d'entrée de l'échangeur de La Turbie (n°57) ou la bretelle de sortie de l'échangeur de Roquebrune Cap Martin (°58).

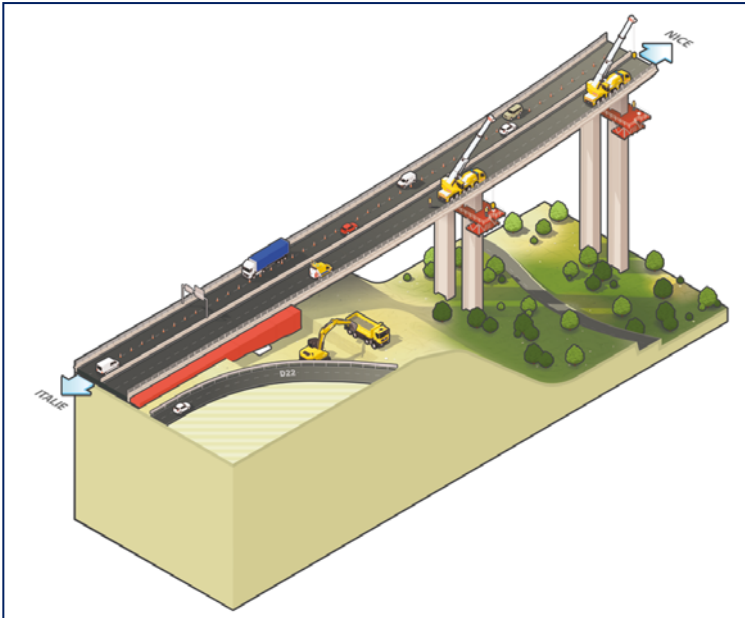
Phase 2 : déplacement de la bretelle d'insertion à partir de fin septembre 2023

Les équipes poursuivront les travaux sur la RD22 et interviendront dans le même temps au niveau de la bretelle d'entrée pour réaliser la 2^{ème} phase des travaux : le repositionnement de la bretelle d'insertion en de l'échangeur de Menton (n°59) en direction de Nice. VINCI Autoroutes demande aux conducteurs de rester vigilants dans ce secteur.

A l'issue de cette phase (de fin septembre à mi-octobre), les conducteurs circuleront à nouveau à double sens sur la nouvelle RD22.

Phase 3 : élargissement du viaduc de Cabrolles

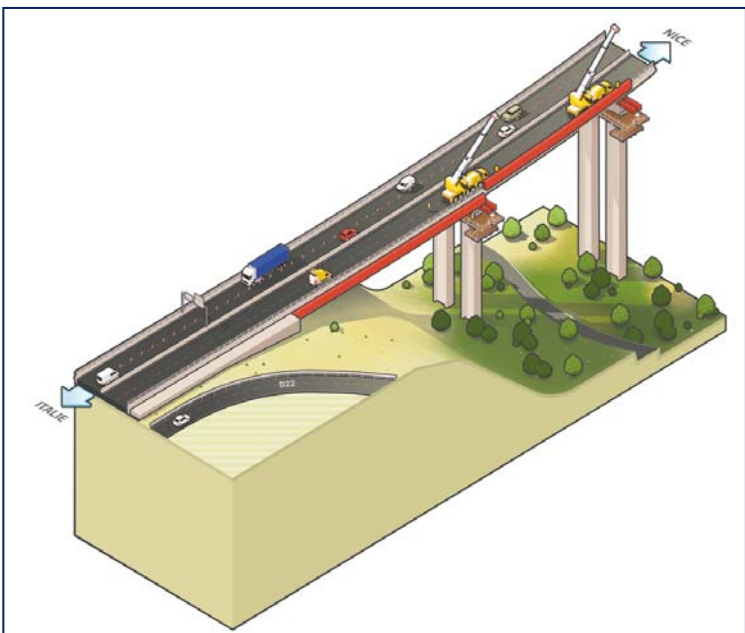
Une opération technique et millimétrée pour minimiser la gêne au trafic sur l'A8



La 3^{ème} phase de ce chantier sera impressionnante : à partir de mi-octobre, les équipes de VINCI Autoroutes vont élargir le viaduc de Cabrolles. Cet ouvrage se situe à plus de 50 mètres de haut !

Pour ce faire, 5 plateformes de travail seront installées à l'aide de grues sur les piles du viaduc.

Des travaux préparatoires sont actuellement visibles avec les terrassements au niveau des extrémités du viaduc. A l'intérieur du viaduc, les travaux de renforcement sont en cours depuis le mois de mai. Ces interventions n'ont pas d'impact sur la circulation.



Les livraisons de matériel et les interventions s'effectueront de **nuits** et nécessiteront, quant à elles, soit la **neutralisation ponctuelle d'une voie**, soit le **basculement de la circulation** de l'autoroute A8.

VINCI Autoroutes met tout en œuvre pour que ce chantier se déroule dans les meilleures conditions de sécurité et de maintien de la circulation sur l'autoroute A8.

Renforcez votre vigilance à l'approche du chantier

Les travaux sont signalés en amont de la zone de concernée par une signalisation spécifique : respectez la signalisation en place. Pour votre sécurité et celles des entreprises intervenantes et du personnel de VINCI Autoroutes, merci d'être vigilants aux abords du chantier en respect réduisant votre vitesse selon les indications données par les panneaux et en gardant vos distances de sécurité.

Un dispositif pour informer les clients en temps réel :

- **Radio VINCI Autoroutes (107.7)**
- **Le 3605**, le service client 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)
- **L'Application gratuite Ulys pour smartphone** : trafic en temps réel
- **Le site Internet www.vinci-autoroutes.com**
- **Les comptes Twitter** : @VINCIAutoroutes ; @A8Trafic ;

Contact presse : Ludivine MIFSUD, ludivine.mifsud@vinci-autoroutes.com, 06 99 27 52 54

A propos de VINCI Autoroutes

Parmi les premiers opérateurs d'autoroutes en concession en Europe, VINCI Autoroutes accueille chaque jour plus de 2 millions de clients sur le réseau de ses six sociétés concessionnaires : ASF, Cofiroute, Escota, Arcour, Arcos et Duplex A86. Partenaire de l'Etat et des collectivités territoriales, VINCI Autoroutes dessert en France 7 régions, 45 départements, 14 métropoles, plus d'une centaine de villes de plus de 10 000 habitants et des milliers de communes rurales situées à proximité de son réseau concédé.

Chiffres clés : Réseau de 4 443 km d'autoroutes - 181 aires de services - 266 aires de repos - 324 gares de péage.

Retrouvez toutes les informations sur : Radio VINCI Autoroutes (107.7), www.vinci-autoroutes.com, facebook.com/VINCIAutoroutes, Twitter @VINCIAutoroutes, www.fondation.vinci-autoroutes.com, ou par téléphone au 3605, 24h/24 et 7j/7 (service gratuit + prix d'appel)